



Travaux pratiques

EDU 1072

**Fiche descriptive du travail noté 2
« Le dossier d'activités
et de réalisations » (DTN-2)**

Fiche descriptive du travail noté 2 « Le dossier d'activités et de réalisations » (DTN-2)

Présentation

Le dossier d'activités et de réalisations est un ensemble cohérent et organisé de documents servant de preuves de votre engagement dans la réalisation des activités prévues dans le dossier initial, que vous avez présenté dans le travail noté 1. Ces documents peuvent prendre différentes formes selon les activités réalisées. Par exemple, il peut s'agir d'un document imprimé ou numérique, d'un enregistrement vidéo ou audio, d'une page Web, d'une affiche, d'une présentation graphique, de photographies, etc. Il est important que ces documents puissent témoigner du fait que vous avez bien réalisé les activités annoncées. Ceux-ci prouveront également que vous avez amorcé la démarche réflexive sur certains aspects de ces activités, en y appliquant les deux premières étapes du processus de la pratique réflexive. Pour chaque activité réalisée, vous devez remplir une fiche descriptive d'activité réalisée (AR).

Démarche suggérée

La démarche suggérée comporte trois étapes :

La préparation

- Au besoin, parcourez de nouveau votre dossier initial (TN-1) pour vous rappeler la démarche planifiée et relire la description des activités prévues dans le cadre de votre projet.
- Pour chacune des activités réalisées :
 - décrivez l'activité en vous inspirant des informations contenues dans la fiche descriptive d'activité réalisée (AR);
 - joignez à cette fiche d'activité réalisée (AR) les documents qui servent de preuves de votre engagement dans la réalisation de l'activité que vous avez décrite.
- Choisissez ensuite au moins deux situations, événements particuliers, difficultés ou réussites sur lesquels vous souhaitez faire porter votre analyse réflexive. Pour ce faire, vous devez vous référer à votre journal de bord, votre récit de pratique ou tout autre instrument utilisé pour objectiver votre pratique. Si vous n'avez réalisé qu'une seule activité, vous devez quand même choisir au moins **deux objets** sur lesquels faire porter votre analyse réflexive.

- Pour chaque objet à analyser, décrivez sommairement la situation, l'événement, la difficulté ou la réussite à analyser en utilisant des éléments de votre journal de bord ou de votre récit pour illustrer ce qui vous intéresse ou vous préoccupe dans cette situation et ce que vous souhaitez analyser.

La rédaction

- Prenez connaissance du document « Consignes sommaires pour la présentation des travaux notés » que vous trouverez sous l'onglet « Ressources », ainsi que des éléments de la liste de vérification du TN-2 que vous trouverez plus bas. Le tableau 2.1 Liste de vérification du TN-2 comprend tous les éléments à inclure dans ce deuxième travail noté. Cette liste peut vous servir de guide de rédaction. Il est possible que votre dossier d'activités et de réalisations contienne d'autres éléments qui n'y apparaissent pas.
- Rédigez le document en suivant les consignes et en répondant aux exigences.

Avant le dépôt final

- Révisez votre travail afin de vous assurer qu'il contient tous les éléments demandés.
- Assurez-vous que votre travail ne comporte aucune faute de français et qu'il est présenté selon les normes requises.

Remise du travail

- Vous **ne devez pas** remettre maintenant le travail noté « Le dossier d'activités et de réalisations » (TN-2), mais plutôt à la fin de votre cours. En effet, vous en aurez besoin au cours de la phase « J'analyse » et de la rédaction de votre troisième noté.
- Au moment approprié, faites parvenir votre travail à votre personne tutrice en vous servant de l'outil de dépôt des travaux accessible dans votre dossier étudiant.
- Prenez soin de toujours conserver une copie de votre travail.

Critères d'évaluation

- Consultez le tableau 2.2 Critères d'évaluation du TN-2 pour obtenir une description détaillée des critères qui serviront à évaluer votre travail.
- Au besoin, faites appel à votre personne tutrice pour obtenir plus de précisions.

Tableau 2.1 Liste de vérification du TN-2

Éléments	Précisions
Page titre	Consultez le document « Consignes sommaires pour la présentation des travaux notés » pour obtenir des informations détaillées.
Table des matières	Consultez le document « Consignes sommaires pour la présentation des travaux notés » pour obtenir des informations détaillées.
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> – Une page au maximum – Décrivez brièvement le contenu de votre travail noté.
Développement	<ul style="list-style-type: none"> – Cette partie du travail se divise en trois sections : présentation, activités réalisées et objets d'analyse. – Ajoutez un sous-titre pour chacun des éléments présentés dans les différentes sections. <p>Section Présentation (environ 2 pages)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du projet : inscrivez-le clairement. • Domaine d'expertise : précisez-le. • Objectif du projet : décrivez votre objectif et justifiez-le. • Liste des activités prévues dans le TN-1 : rappelez-en brièvement la liste. • Activités réalisées : s'il y a lieu, expliquez pourquoi il y a des différences entre la liste des activités prévues et celle des activités réalisées. <p>Section Activités réalisées (nombre de pages variable)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiche descriptive des activités réalisées (AR) : pour chacune des activités, joignez une fiche dûment remplie (voir la liste de vérification sur la fiche descriptive). • Éléments de preuve : incluez les documents qui servent de preuves de votre engagement dans la réalisation de l'activité. Au besoin, mettez-les en annexe. <p>Section Objets d'analyse (2 pages)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix des objets : assurez-vous de choisir deux objets d'analyse au minimum, même si vous n'avez réalisé qu'une seule activité.

(suite)

Éléments	Précisions
Développement (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Description des objets : décrivez sommairement les objets (situation, événement, difficulté, réussite) sur lesquels portera votre analyse réflexive. • Justification : expliquez vos choix. • Utilisez également des éléments issus de l'application de la technique d'objectivation (journal de bord, récit de pratique, etc.) pour illustrer ce qui vous intéresse ou vous préoccupe dans cette situation.
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Une page au maximum. - Résumez en quelques paragraphes les informations contenues dans la partie « développement » de votre travail.
Références bibliographiques	Consultez le document « Consignes sommaires pour la présentation des travaux notés » pour obtenir des informations détaillées.
Annexe	<ul style="list-style-type: none"> - Élément facultatif - Ajoutez, s'il y a lieu, la documentation requise, comme le stipule le document <i>Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains</i>.

Tableau 2.2 Critères d'évaluation du TN-2

Critères de correction	Points
1. Description complète et précise des activités réalisées	10
2. Présence d'éléments de preuve de la réalisation des activités décrites	10
3. Au moins deux objets d'analyse pertinents et clairement délimités	10
4. Description concise des objets à analyser et présence des éléments servant à justifier les choix	10
Total :	40

(suite)

Échelle d'appréciation
La note globale doit être interprétée comme suit :

Excellent :	36-40
<ul style="list-style-type: none"> – Le travail contient tous les éléments énumérés dans la liste de vérification. – Le travail respecte tous les critères de pertinence, de cohérence et de clarté. 	
Très bien :	32-35
<ul style="list-style-type: none"> – Le travail contient tous les éléments énumérés dans la liste de vérification. – Le travail respecte presque tous les critères de pertinence, de cohérence et de clarté. 	
Bien :	28-31
<ul style="list-style-type: none"> – Le travail contient presque tous les éléments énumérés dans la liste de vérification. – Le travail respecte presque tous les critères de pertinence, de cohérence et de clarté. 	
Passable :	24-27
<ul style="list-style-type: none"> – Le travail contient presque tous les éléments énumérés dans la liste de vérification. – Le travail respecte peu ou ne respecte pas les critères de pertinence, de cohérence et de clarté. 	
Insuffisant :	1-23
<ul style="list-style-type: none"> – Le travail contient quelques éléments énumérés dans la liste de vérification. – Le travail respecte peu ou ne respecte pas les critères de rigueur, de cohérence et de clarté. 	

À surveiller

Si le travail noté contient 10 fautes ou plus, 2 points seront déduits de la note globale.

-2

Le plagiat constitue une faute grave, comme le stipule le règlement Plagiat, fraude et comportement répréhensible.

Échec